

Communiqué de l'Observatoire de la Liberté de Création, OLC, association loi 1901.
Paris le 21 mars 2024 - Pour nous joindre : contact@libertedecreation.fr
Site en construction

Indigné par les menaces de mort à l'encontre de la dessinatrice de presse Coco, l'Observatoire de la liberté de création (OLC), association qui réunit des organisations et des personnalités mobilisées pour défendre la liberté de création et de diffusion des œuvres, redit son rejet des tentatives de faire taire les artistes.

Qu'on apprécie ou non l'humour d'un dessin, rien n'autorise à déverser sur l'artiste sa haine ou sa colère de cette manière.

L'OLC tient à assurer Coco, victime en 2015 du terrorisme, de son soutien. Dans ce contexte, ces menaces sont particulièrement insupportables et ceux qui les ont émises doivent être poursuivis.

Un dessin de presse peut librement provoquer, et il paraît essentiel, en 2024, alors que les attaques contre la liberté de création se multiplient, de rappeler que c'est dans le débat et la discussion que l'on peut échanger au sujet des œuvres et de leur interprétation : pas dans la polémique, et encore moins dans la violence.

L'Observatoire de la Liberté de Création s'en constitué en association en janvier 2024. Il réunit une quinzaine d'organisations et des personnalités autour de la défense de la liberté de création et de diffusion des œuvres, qu'il a, par sa réflexion et son action, fait accéder au rang de libertés fondamentales. Son futur site est en construction. Sa genèse (Manifeste et textes principaux, se trouve sur le site de la LDH, ici : <https://www.ldh-france.org/sujet/observatoire-de-la-liberte-de-creation/>)